

## Compte rendu du CS 27.01.2015

- 1) Parmi les informations du Président et du Vice-Président du Conseil Scientifique :
- Il n'y a toujours pas de budget.
  - Demande en cours de modification des modalités des ZRR (Zones à régime restreint).
  - projet CHU : deux projets sont très bien notés en attente de notification finale de l'INSERM
  - CPER (Contrat de Projet Etat-Région) : devrait être conséquent, quoique plus réduit que le dernier.

Question (MA) sur les motions de la CPU sur la modulation de service et le statuts des EC + autonomie des établissements

Le président répond en évoquant différents groupes de travail :

**Le CNU** : Utilité de la qualification remise en cause par une majorité des présidents considérant qu'elle jette le doute sur la valeur du doctorat. Alors que l'on veut faire reconnaître le doctorat dans l'entreprise, l'Université elle-même jette le doute sur la valeur du diplôme par la nécessité de la qualification. De plus, les candidats en poste ailleurs qu'en France n'en ont pas besoin.

En revanche, il faut un organisme pour l'évaluation/accompagnement régulier des EC (au CNRS, c'est tous les 2 ans). Il y a de grands écarts de fonctionnement entre les sections qui posent des problèmes d'équité.

Sur l'autonomie des établissements : l'organisation de la DGRH : c'est au ministère de se positionner.

Le président a été élu à la tête de la commission recherche de la CPU, avec Fabienne Blaise (Lille 3) et Christine Clerici (Paris Diderot)

- 2) Avis sur le projet de compte rendu du CS du 25 novembre 2014
- 1 refus de vote (absent) : Unanimité

- 3) Informations sur la réforme territoriale et l'appel à projets Région 2015 : intervention de M. Choserot

La réforme des régions fait que nous sommes dans le dernier exercice sur le périmètre actuel. Les élections auront lieu en décembre 2015. L'exercice budgétaire prochain sera difficile. Les axes stratégiques, les fonctionnements seront différents. Mais M. Choserot est optimiste : les échanges avec ses homologues sont en cours, la nouvelle région aura l'avantage d'être au cœur de l'Europe.

Le budget sera présenté jeudi. Quelques éléments :

Sur les 3 dernières années : 2736 dossiers ont été soutenus pour 22 M.€ sans compter les infrastructures.

L'université joue un rôle important pour le rebond économique de la région, elle est un élément moteur de l'innovation.

Le budget est en cohérence avec l'histoire (les précédentes années) ainsi qu'avec les grands axes du CCOSL (Comité de Coordination et d'Orientation Scientifique Lorrain) (matériaux énergie, numérique, santé, gestion des ressources, humanités, filière bois)

Les fonds européens sont maintenant gérés en région.

11,3 m€ pour le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) : cela concerne les gros projets, les petits projets seront financés par la Région.

8 m€ pour thèses, projets de recherche, post-doc etc.

Il y a des axes stratégiques, mais les dossiers doivent venir de l'établissement.

**25%** des financements sont consacrés à la **recherche blanche**

Budget en phase avec le projet IDEX (M. Choserot va pleinement travailler pour le projet IDEX).

Il faut attirer des étudiants vers la thèse.

1M€ est destiné à accompagner les étudiants à l'étranger.

Il faut développer la formation innovante

570 000 euros sont prévus pour les manifestations scientifiques.

Ne pas oublier l'existence du **Fonds interrégional de la recherche de la Grande Région** (Grand-Duché du Luxembourg, Lorraine, Sarre et Rhénanie Palatinat et la Région wallonne) qui soutient des projets associant plusieurs espaces.

Il faut aussi développer les rapprochements Laboratoires/PME. La SATT est un outil pour cela.

**CPER** : certes l'enveloppe a baissé, mais "on a bataillé : on est la seule région reçue à Maignon pour le volet recherche".

La région ne finance plus d'infrastructure immobilière, se concentre désormais sur le volet recherche. 14, 80 M. de l'Etat vont être ventilés, sur les projets retenus.

M. Choserot se félicite du travail accompli avec l'UL.

Réponses à des questions :

La répartition des moyens au niveau des pôles est l'affaire de l'établissement.

Pour l'avenir du CPER, dans la nouvelle région : C'est un contrat. Quelles que soient les évolutions en 2016, le CPER continuera sur les enveloppes signées et les dispositifs choisis (clause de revoyure au bout de 3 ans).

Qu'en sera-t-il de l'Appel à projets Région 2016 ?

Pour l'année 2016, c'est le flou. "Souvent, il faut faire confiance à l'intelligence humaine et collective"

Les FEDER sont fléchés sur des territoires tels que définis à la signature des contrats.

Démarrage du CPER :

il sera signé au printemps. 2,4 m€ de la Région pour l'exercice 2015.

4) Informations sur le dossier **IDEX = Lorraine Université d'excellence = LUE**

Rappel des données déjà présentées (IDEX/ISITE, fonctionnement dans le cadre du grand emprunt, nombre de projets en France : 8 réponses IDEX pour 3 ou 4 retenues, 13 réponses ISITE pour 4 à 6 retenues, dates)

fin avril: présélection ; dépôt des dossiers septembre

arbitrage en janvier 2016

Objectif au bout du compte : **améliorer notre ranking**, à Shangai par exemple.

On en discutera à nouveau au Sénat en juin.

**En bref : au centre du dossier, l'entreprise ; à l'horizon, le ranking.**

5) Préparation de la contractualisation 2018-2022 intervention de Mme Goulin : Présentation de la délégation à **l'Aide au pilotage et à la qualité**.

De nombreux outils ont été élaborés pour aider les laboratoires, notamment les directeurs d'unité et de composantes, à se préparer aux évaluations à venir, notamment à s'auto-évaluer.

L'outil est à la disposition des composantes qui peuvent s'en saisir dès à présent.

Calendrier :

Dépôt des dossiers pour la nouvelle contractualisation en octobre 2016. Validation de la liste des unités à évaluer en mars 2016. Visites des experts dès novembre 2016.

6) Echanges sur la MSH-Lorraine (présentation de M. Amblard)

MA présente la MSH : objectifs, insertion dans le dispositif national, historique de la mise en place, situation actuelle (place au sein de l'UL, inquiétudes du CNRS), moyens mis à la disposition (où l'on constate une baisse remarquable des soutiens financiers).

La discussion reste limitée; les difficultés sont minimisées : le CNRS rencontre des problèmes avec d'autres MSH en France. En Lorraine, la mission d'incubation est peut-être un peu plus difficile qu'ailleurs. La feuille de route est en phase d'élaboration. On en reparlera etc.

Pour nous, l'interdisciplinarité est un point essentiel : elle est pour le moins problématique si la direction se confond avec un pôle scientifique, et n'est pas donnée non plus si on part du principe que la MSH ne concerne que les SHS (qui certes, à travers la MSH "se projettent vers l'extérieur", mais la MSH pourrait bien aussi accueillir des "extérieurs" qui "se projettent" vers les SHS).

La difficulté rencontrée devrait être traitée dans les meilleurs délais, en mobilisant toutes les forces de l'établissement (directions des pôles, directeurs d'unité, administratifs, chercheurs engagés dans la MSH)

7) Avis sur le renouvellement du laboratoire LCPM

Unanimité pour

8) Avis sur le renouvellement du laboratoire ETHOS

Divers rapports soulignent des points forts et des points moins convaincants.

Le CS pense qu'il faut un accompagnement, d'où mise en place d'un comité de suivi avec Didier Galmiche et Françoise Willmann.

Le renouvellement pour les deux ans à venir est approuvé avec 3 abstentions (AM et FW : pour)

9) Avis sur la convention modificative de la convention de partenariat portant création d'une FR (Fédération de Recherche) dans le domaine de la fusion magnétique

Il s'agit de la participation de l'UL à l'ITER, un sujet "sensible" comme l'a rappelé MA. Il nous semble que ce genre de projet mériterait au moins un débat éclairé. Un avis d'opportunité a fait l'objet d'un vote favorable, une abstention, 2 contre (MA et FW)

10) Avis sur le renouvellement du GDR 3477 – GeoSto

Favorable à l'unanimité

11) Avis sur le projet d'adhésion de l'UL au CECAM (Centre Européen de Calcul Atomique et Moléculaire)

Avis favorable, avec deux abstentions (MA et FW)

12) Avis sur une demande de subvention pour manifestation scientifique UL

Avis favorable à l'unanimité

Maxime Amblard, Françoise Willmann. Elus Obstinés